



Section Belgique – Maroc



7 mars 2012



**Rencontre avec S.E. M. Samir Addahre,
ambassadeur du Maroc en Belgique**

M. Abdelilah Halouti, membre de la *Majlis al-Mustacharin* (Chambre haute du Maroc), en mission à Bruxelles, a également été invité à cette rencontre. Du côté belge, les membres suivants du groupe d'amitié ont participé à ce déjeuner : Zoë Genot, présidente, Rachid Madrane, vice-président, Danny Pieters, premier vice-président du Sénat, Herman De Croo, ancien président de la Chambre, François-Xavier de Donnea, président de la commission des Relations extérieures de la Chambre, Bert Anciaux, Questeur du Sénat, Louis Siquet, sénateur, Denis Ducarme, membre de la Chambre, Georges Dallemagne, membre de la Chambre, et Fauzaya Talhaoui, sénatrice.

Le Roi Mohammed VI a annoncé, le 9 mars 2011, une réforme de la constitution (réduction du pouvoir du Roi dans certains domaines en faveur du premier ministre et du parlement, renforcement de la séparation des pouvoirs et une régionalisation poussée). Après l'approbation de cette constitution par référendum le 1^{er} juillet 2011 il a été décidé d'avancer la dates des élections législatives au 25 novembre 2011. Celles-ci ont été gagnées par le Parti de la Justice et du Développement (PJD) qui a emporté 107 des 395 sièges à la Chambre des représentants. Le nouveau gouvernement a été formé le 3 janvier 2012 et est conduit par M. Abdelilah Benkirane (PJD) avec le Parti de l'Istiqlal, le Mouvement Populaire et le Parti du Progrès et du Socialisme (PPS) et quelques indépendants.

Le but de la rencontre était de permettre aux membres d'avoir un échange de vues avec l'ambassadeur sur l'évolution politique que traverse le Maroc, d'une part, et sur les événements récents en Afrique du Nord et au Proche Orient, d'autre part.

S.E.M. Samir Addahre a souligné à plusieurs reprises que les changements que connaît son pays sont la suite logique de "l'alternance" entamée par le Roi Hassan II en 1997. Contrairement à ce qui se passe en Tunisie ou en Egypte, par exemple, il ne s'agit pas de la chute d'un régime. Le désir de réforme (notamment en ce qui concerne le droit de la famille) du Roi Mohammed VI, arrivé au pouvoir en 1999, ne fait aucun doute. L'Ambassadeur Addahre ne nie pas que des problèmes, tels que la corruption et le népotisme, persistent. Il qualifie la plupart des revendications des jeunes comme légitimes. Il estime cependant essentiel que ces revendications soient ventilées par la voie politique, ce qui n'est pas évident, car jusqu'à présent la jeunesse est très peu politisée. Toujours selon l'ambassadeur, le modèle marocain peut servir d'exemple aux autres pays de la région.

M. Abdelilah Halouti (PJD) qui siège à la *Majlis al-Mustacharin* pour les syndicats, a loué la lucidité du peuple marocain. Malgré les efforts considérables des autorités, entre autres en ce qui concerne la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption (notamment par la publication des licences de transport), les attentes de la population sont énormes. Les manifestations se déroulent dans le calme. La nouvelle coalition rassemble les différentes sensibilités qui vivent dans la société. Il a qualifié la création d'une communauté économique au sein de l'*Union du Maghreb Arabe* comme cruciale, entre autres pour la relance des économies de la région.

Au cours de l'échange de vues qui a suivi, les questions et préoccupations suivantes des membres belges ont été abordées :

- le rapport de forces réel entre le parlement, le premier ministre et le palais après la récente réforme de la constitution;
- la nécessité de progrès économique comme condition pour la réussite des réformes politiques ;
- la collaboration entre les universités des deux pays;
- le régionalisme au Maroc;
- la position du Maroc dans le dossier de l'Iran;
- la réforme de la justice;
- l'intensification et la structuration des relations entre les deux parlements;
- l'évolution de l'intégration de la communauté marocaine en Belgique;
- la coopération judiciaire entre les deux pays;
- la crainte, fondée ou non, des conséquences qu'aura de la victoire du PJD lors des élections en ce qui concerne la modernité en général et l'égalité des sexes en particulier;
- le respect fondamental du résultat des élections (en particulier celles organisées dans le cadre du printemps arabe) même si le résultat ne correspond pas tout à fait aux attentes du monde occidental.

L'Ambassadeur Addahre de son côté a souligné la spécificité de la nation marocaine, dont l'union repose sur la monarchie et l'islam. 800.000 Juifs vivent toujours au Maroc. Cet état de choses confère au Maroc un rôle de levier dans les négociations entre Israël et la Palestine. En ce qui concerne l'Iran, l'Ambassadeur du Maroc a déclaré que son pays n'entretient plus de relations diplomatiques à la suite de l'ingérence de l'Iran dans les affaires internes du Maroc. Il a estimé également que les facteurs macro-économiques sont encore positifs malgré une pression accrue due à la crise financière internationale.

Le Sénateur Abdelilah Halouti a souhaité réagir à la crainte exprimée par certaines membres quant aux conséquences de la victoire de son parti aux élections. Le PJD a gagné les élections grâce à son discours

crédible et non grâce à une série de revendications religieuses, qui ne font dès lors pas partie du programme gouvernemental. Il dit comprendre cette inquiétude compte tenu des précédents en Libye et en Tunisie.

Enfin, l'ambassadeur Addahre a invité une délégation de la section Belgique-Maroc du Groupe belge de l'Union interparlementaire à effectuer une visite de travail au Maroc afin d'y poursuivre le dialogue avec les parlementaires nouvellement élus.